



Petit guide du rouleur transfrontalier

Circuler à vélo, e-bike
ou trottinette électrique
en Suisse et en France.



Signaux en Suisse



Piste cyclable



Piste cyclable et chemin pour piétons, sans partage de l'aire de circulation



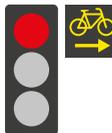
Piste cyclable et chemin pour piétons, avec partage de l'aire de circulation



Signal de début de la zone de rencontre



Contre-sens cyclable



Tourner à droite au feu rouge

Voie verte: pas de panneau

Les piétons sont prioritaires également sur la bande goudronnée. Les vélos cèdent la priorité aux carrefours.

Signaux en France



Piste ou bande cyclable obligatoire



Piste cyclable conseillée



Panneau de début zone de rencontre



Impasse sauf pour piétons et cyclistes



Double-sens de circulation (DSC)



Entrée de voie verte

Vélos, piétons, rollers et parfois cavaliers



Cédez-le-passage au feu rouge

CIRCULATION



Permis de conduire	Non requis	Non requis
Immatriculation	Non requise	Non requise
Utilisation des pistes et bandes cyclables	Obligatoire	Obligatoire/conseillée selon panneau rond ou carré
Circulation sur les trottoirs	Interdite (autorisée jusqu'à 12 ans avec vitesse adaptée)	Interdite (autorisée jusqu'à 8 ans avec vitesse adaptée)
Circulation dans les zones piétonnes	Interdite (autorisée jusqu'à 12 ans avec vitesse adaptée ou si  exceptés)	Circuler au pas
Circulation interdite aux cyclomoteurs	Autorisée	Autorisée
Autres interdictions		  

ÉQUIPEMENTS



Casque	Recommandé	Obligatoire jusqu'à 12 ans
Catadioptres obligatoires	Avant (blanc), arrière (rouge) et aux pédales	Avant (blanc), arrière (rouge), aux pédales et flancs de roues (orange)
Éclairage obligatoire	AV/AR* non clignotant de nuit ou par mauvaise visibilité	AV/AR* de nuit ou par mauvaise visibilité
Sonnette ou avertisseur sonore	Facultative	Obligatoire
Vêtement rétro-réfléchissant	Facultatif	Obligatoire hors des localités la nuit ou par mauvaise visibilité
Gants	Facultatifs	Facultatifs
Rétroviseur	Facultatif	Facultatif



Vélo classique
Cycle sans assistance

CIRCULATION



Permis de conduire	Catégorie M dès 14 ans Non requis dès 16 ans	Non requis Âge minimum 14 ans
Immatriculation	Non requise	Non requise
Utilisation des pistes et bandes cyclables	Obligatoire	Obligatoire/conseillée selon panneau rond ou carré
Circulation sur les trottoirs	Interdite	Interdite
Circulation dans les zones piétonnes	Interdite (autorisée si  exceptés)	Circuler au pas
Circulation interdite aux cyclomoteurs	Autorisée	Autorisée
Autres interdictions		  

ÉQUIPEMENTS



Casque	Recommandé (norme EN 1078)	Recommandé (EN 1078) Obligatoire jusqu'à 12 ans
Catadioptres obligatoires	Catadioptre rouge à l'arrière	Avant (blanc), arrière (rouge), aux pédales et flancs de roues (orange)
Éclairage obligatoire	AV/AR* non clignotant de nuit ou par mauvaise visibilité; AV non clignotant en journée	AV/AR* de nuit ou par mauvaise visibilité
Sonnette ou avertisseur sonore	Obligatoire	Obligatoire
Vêtement rétro-réfléchissant	Facultatif	Obligatoire la nuit hors localités ou par mauvaise visibilité
Gants	Facultatifs	Facultatifs
Rétroviseur	Facultatif	Facultatif



Vélo électrique 25 km/h
Max. 500 W en Suisse, 250 W en France

CIRCULATION



Permis de conduire	Catégorie M dès 14 ans	Permis AM dès 14 ans ou permis de conduire
Immatriculation	Obligatoire (assurance RC incluse)	Obligatoire + assurance cyclomoteur
Utilisation des pistes et bandes cyclables	Obligatoire	Interdite
Circulation sur les trottoirs	Interdite	Interdite
Circulation dans les zones piétonnes	Interdite (autorisée sans assistance si  exceptés)	Interdite
Circulation interdite aux cyclomoteurs	Circulation autorisée sans assistance	Interdite
Autres interdictions		  

ÉQUIPEMENTS



Casque	Obligatoire (norme EN 1078)	Obligatoire: casque de cyclomoteur (ECE-R 22.05) ou e-bike rapide (NTA-8776)
Catadioptres obligatoires	Catadioptre rouge obligatoire à l'arrière	Avant (blanc), arrière (rouge), aux pédales et flancs de roues (orange)
Éclairage obligatoire	AV/AR* non clignotant de nuit ou par mauvaise visibilité; AV non clignotant en journée	AV/AR* non clignotant de jour et de nuit; feu-stop à l'arrière
Sonnette ou avertisseur sonore	Obligatoire	Obligatoire
Vêtement rétro-réfléchissant	Facultatif	Obligatoire la nuit hors des localités ou par mauvaise visibilité; gilet réfléchissant en cas d'accident ou panne
Gants	Facultatifs	Obligatoires (EN 13594:2015)
Rétroviseur	Obligatoire à gauche	Obligatoire à gauche



Vélo électrique 45 km/h
Max. 1000 W en Suisse, 1200 W en France

CIRCULATION



Permis de conduire	Catégorie M dès 14 ans Non requis dès 16 ans	Non requis Âge minimum 14 ans
Immatriculation	Non requise	Non requise mais assurance obligatoire
Utilisation des pistes et bandes cyclables	Obligatoire	Obligatoire/conseillée selon panneau rond ou carré
Circulation sur les trottoirs	Interdite	Interdite
Circulation dans les zones piétonnes	Interdite (autorisée si  exceptés)	Circuler au pas
Circulation interdite aux cyclomoteurs	Autorisée	Autorisée
Autres interdictions	 Transport de passagers	   Transport de passagers

ÉQUIPEMENTS



Casque	Recommandé	Recommandé (obligatoire hors agglomération)
Catadioptrés obligatoires	Catadioptré rouge obligatoire à l'arrière	Avant (blanc), arrière (rouge) et latéraux (orange)
Éclairage obligatoire	AV/AR* non clignotant de nuit ou par mauvaise visibilité; AV non clignotant en journée	AV/AR* de nuit, par mauvaise visibilité et hors agglomération de jour comme de nuit
Sonnette ou avertisseur sonore	Obligatoire	Obligatoire
Vêtement rétro-réfléchissant	Facultatif	Obligatoire la nuit ou en cas de mauvaise visibilité et hors agglomération de jour comme de nuit
Gants	Facultatifs	Facultatifs
Rétroviseur	Facultatif	Facultatif



Trottinette électrique
Max. 20 km/h en Suisse
Max. 25 km/h en France (20 km/h dans certaines villes)

Section genevoise du TCS

Quai Gustave-Ador 2
1207 Genève

Chemin de Blandonnet 4
1214 Vernier

Route de Meyrin 212
1217 Meyrin

022 735 46 53
info@tcsge.ch



tcsge.ch



TCS.Geneve



@tcsgeneve

Sources

CH: Office Fédéral des Routes (OFROU)

F: Délégation de la sécurité et de
la circulation routières (DSCR)